



ExPress



Second tube routier au Gothard

En février 1994, le peuple et les cantons acceptaient une initiative populaire intitulée « pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit ». Malgré la volonté populaire, cette initiative n'est toujours pas appliquée aujourd'hui et le parlement vient d'accepter une aggravation de la situation du trafic à travers les Alpes. Éclairage sur le référendum avec Mathias Reynard.

Page 5

FORFAITS FISCAUX



La justice fiscale n'a pas de prix et chacun doit participer à l'impôt selon sa capacité économique. Ces principes sont évidents. Oui à la fin des forfaits fiscaux le 30 novembre.

Page 4

PIKETTY



Avec l'ouvrage de Piketty, on trouve une approche historique et empirique de la question de la répartition des richesses dans le contexte économique passé et actuel.

Pages 6 et 7

ISRAËL



La neutralité ne saurait souffrir de la volonté de certaines entreprises d'améliorer leurs bénéfices, en collaborant activement à la construction des futurs drones israéliens.

Page 10

Le plurilinguisme, une chance

Extrait de l'allocution du Conseiller fédéral Alain Berset à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) à Bâle, le vendredi 31 octobre 2014

La compréhension mutuelle est – comme la démocratie – une tâche et un devoir de tous les instants. Or la compréhension mutuelle passe par l'apprentissage d'une autre langue nationale que la sienne. Nous devons avoir accès à la culture de l'autre. La connaissance d'une autre langue nationale n'est pas seulement une question de communication, c'est aussi une question de dimension culturelle et de cohésion nationale. Il est donc particulièrement important que les élèves se familiarisent tôt et durablement avec une deuxième langue nationale.

La compréhension mutuelle ne va pas de soi et nécessite un travail pédagogique et politique. Le travail pédagogique n'est pas une tâche facile, les exigences à l'égard de l'école en général et du corps enseignant en particulier étant multiples et parfois contradictoires. Ce travail mérite notre reconnaissance et notre soutien.

Je suis convaincu que l'engagement de nos enseignants est à la hauteur de la mission qui leur est confiée. Je suis toutefois conscient que l'engagement n'est pas tout et que les conditions de base doivent être réunies pour atteindre le résultat souhaité: une bonne formation initiale et continue, des plans d'étude et des moyens d'enseignement de qualité, une organisation scolaire adéquate. Ce travail-là appartient aux cantons.

Message culture

Sur le plan fédéral, nous nous engageons pour améliorer le soutien à l'enseignement des langues nationales. Avec notre nouveau Message culture, nous voulons travailler avec les cantons à développer les échanges entre régions linguistiques pour les écoliers et les apprentis, et faire en sorte qu'un maximum de jeunes participe à un échange au cours de leur scolarité. Nous entendons également mettre en place un programme d'échanges pour les enseignants et améliorer les concepts didactiques, notamment grâce au centre national de plurilinguisme. Nous souhaitons également soutenir des projets innovants d'enseignement de la langue italienne à l'extérieur du Tessin.

Plurilinguismo

È vero che la discussione concerne soprattutto il francese come lingua straniera. Ma non vanno dimenticate nemmeno le altre lingue nazionali minoritarie.

Per promuovere a lungo termine la comprensione reciproca tra le diverse comunità linguistiche del nostro Paese bisogna impedire



che l'insegnamento della terza lingua nazionale sia ulteriormente ridotto. I Cantoni devono continuare a offrire l'insegnamento dell'italiano nelle scuole. Ed è importante soprattutto che le scuole di maturità continuino a offrire l'italiano come materia d'esame.

Verantwortung gegenüber Ganzem

Vor zehn Jahren haben sich die Kantone nach intensiver Debatte auf einen Kompromiss in der Sprachenfrage geeinigt. Es soll ab der Primarstufe eine Landessprache unterrichtet werden. Der Bund unterstützt diesen Kompromiss.

Die Kantone sind in diesen zehn Jahren einen langen Weg gegangen. 23 von 26 Kantonen sind in der Umsetzungsphase. Alle befinden sich in einem Harmonisierungsprozess. Der Bund erwartet von allen Kantonen, dass sie diesen Prozess bis zu seinem Abschluss durchführen – und dass sie die Harmonisierungsziele respektieren. Diese Harmonisierung ist Teil des Verfassungsauftrags, den das Volk und alle Stände mit grosser Mehrheit angenommen haben.

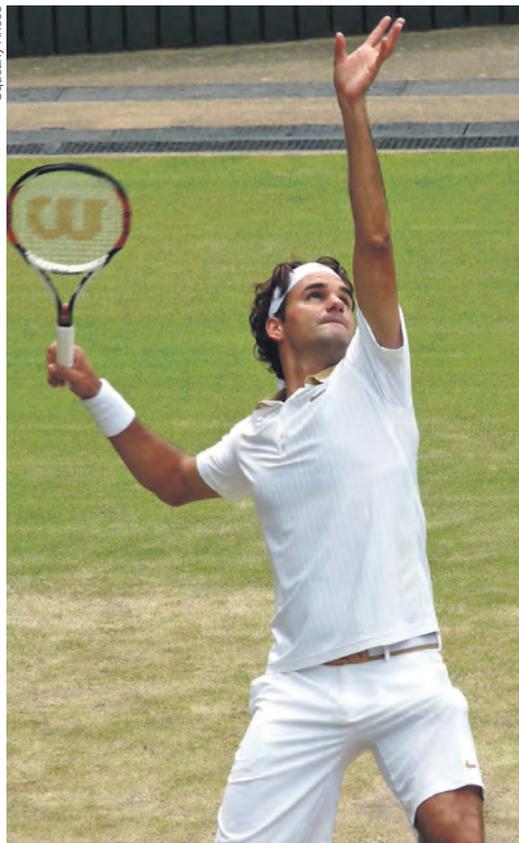
Verschiedene Volksinitiativen hinterfragen diesen Kompromiss. Hier stehen die politisch Verantwortlichen in der Pflicht, gegen diese Initiativen klar Position zu beziehen.

Föderalismus heisst nicht, dass jeder auf seinem Gebiet macht, was er will. Für die Volksschule sind die Kantone zuständig, sie tragen aber auch eine Verantwortung gegenüber der Schweiz als Ganzes. Sonst funktioniert der Föderalismus nicht.

Ich bin zuversichtlich, dass der Kompromiss hält und in der Primarstufe weiterhin eine Landessprache unterrichtet wird. Sollte dies nicht mehr der Fall sein, dann wird der Bund von seiner subsidiären Kompetenz Gebrauch machen, die ihm die Verfassung gibt. Der Bundesrat hat dies mehrfach festgehalten.

Wir sollten einen kühlen Kopf bewahren, es sind derzeit viele Emotionen im Spiel. Meine Hoffnung in dieser Debatte ist, dass die Mehrsprachigkeit nicht einfach als Pflicht wahrgenommen wird. Mehrsprachigkeit ist auch ein grosses Privileg.

Squawky Knies



Poudou 99

Roger et les autres

Tout le monde aime Roger (moi aussi!). Après avoir remporté pour la sixième fois les Swiss Indoors à Bâle, il fait à nouveau la une de nos journaux: notre star nationale mondiale, sympathique et bien sûr très riche. Ainsi, peu de personnes ont été surprises lorsqu'il déménagea avec sa femme, Mirka, à Wollerau, petit paradis fiscal du canton de Schwyz. Cependant, la famille s'est agrandie et peut-être que les Federer ont aussi réfléchi, au-delà du taux d'imposition, au lieu où ils voulaient voir grandir leurs enfants. Leur choix s'est finalement porté sur Herrliberg, situé sur la «Goldküste» (la côte dorée) du canton de Zurich. La charge fiscale y est pourtant deux fois plus élevée qu'à Wollerau, ce qui n'a pas retenu la «petite» famille dans leur décision de déménager (tout comme leur futur voisin, un certain C.B., «ancien» gourou de l'UDC).

Le Français Jo-Wilfried Tsonga, autre joueur de tennis, évolue aussi à un haut niveau et honore de sa présence, nombre de tournois ATP prestigieux de par le monde; mais pas les Swiss Indoors de Bâle. En effet, contrairement à son camarade de jeu, Tsonga a fait le choix de l'optimisation fiscale. Il a déménagé dans le canton de Vaud et conclu un accord d'imposition forfaitaire. Ainsi, il ne paie pas ses impôts en fonction de ses revenus et de sa fortune, mais ne déboursa qu'une somme bien plus faible, représentant cinq fois la valeur locative de son logement. Cet accord stipule toutefois qu'il ne

peut avoir aucun revenu en Suisse et, partant, aucun match officiel de tennis en Suisse.

Sebastian Vettel a aussi de la chance que, malgré les demandes répétées de l'UDC, aucune course de Formule 1 n'est autorisée en Suisse! Dans le cas contraire, Simon Vettel, lui aussi bénéficiaire du forfait fiscal, ne pourrait prendre part à des courses sur sol helvétique... Il est injuste que Vettel et Tsonga paient nettement moins d'impôts que Federer ou Wawrinka, cela n'a même pas besoin d'être débattu. Cet avis n'est pas seulement partagé par la socialiste que je suis, mais également par la compétente conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf. Et quiconque pense qu'il faut avaler cette injustice dans le seul but d'attirer plus de riches en Suisse, devrait accepter de renvoyer Federer à l'étranger, au nom de la concurrence fiscale. Il y a suffisamment de riches qui viennent s'installer dans de belles villas au bord du lac et qui ne payent pas leurs impôts comme Monsieur et Madame «Tout le monde». Parmi eux, il y a aussi des multimillionnaires étrangers! Oui à l'abolition des forfaits fiscaux le 30 novembre!

Flavia Wasserfallen
co-secrétaire générale



L'essentiel, c'est que ça rapporte!

Alors que le virus Ebola fait trembler une bonne partie de la planète, quelques rares spéculateurs, dont l'avidité est inversement proportionnelle à toute forme d'éthique, se frottent les mains!



Peluches, t-shirts aux slogans particulièrement douteux, kits de survie, bougies, décorations murales, costumes d'Halloween, planches à découper, décorations murales, autocollants anti-Obama...

Voici une petite liste non exhaustive de produits inspirés par un virus hautement pathogène et qui a déjà tué plus de 4000 personnes à travers le monde.

Ce virus est pourtant loin d'être nouveau. Il fut découvert en 1976 et voilà donc près de 40 ans qu'il sévit en Afrique, dans une relative indifférence occidentale. Les dernières épidémies atypiques ou autres «flambées» auront réveillé les instances sanitaires des pays du Nord, qui se décideront (finalement) à réagir et à lancer des recherches en vue d'un traitement, voire d'un vaccin.

L'empressement occidental ne se nourrit pas simplement de philanthropie, cela va de soi, mais est nécessairement dicté par la peur d'une propagation et la garantie de juteux bénéfices pour les entreprises pharmaceutiques. Ces dernières, si elles n'étaient animées que par de purs sentiments, auraient entamé leur travail depuis quatre décennies déjà.

Le réveil du monde occidental coïncide naturellement avec le réveil des chacals et autres charognards, dont la seule ligne de conduite consiste à amasser du pognon. On décernera ainsi la palme des vautours au spéculateur en chef des noms de domaines sur Internet, Jon Schultz, qui mettait en vente «ebola.com» pour la coquette somme de 150 000 dollars.

Alors qu'une partie de la population se meurt et que l'argent est plus nécessaire que jamais pour la recherche et l'aide aux populations touchées, comment un «être humain» peut-il être à ce point insensible à l'avenir de ses congénères?

Le monde court un grand danger, un énorme danger, mais ce n'est pas la faute d'Ebola; le responsable, c'est le pognon!

Gaël Bourgeois

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et Verein SP-Info
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,
Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch

Rédaction Gaël Bourgeois et Yves Chatton

Production Atelier Bläuer, Berne

Le PS recommande le NON à l'initiative sur l'or de la BNS.



Ecopop

Cette initiative se divise en deux parties distinctes. Sous couvert de bonne conscience écologique, elle vise d'une part, à limiter le solde migratoire annuel en Suisse à 0.2% de la population permanente et, d'autre part, à imposer que 10% de l'ensemble des moyens que consacre la Confédération à la coopération internationale et au développement, soient obligatoirement investis dans le financement de mesures d'encouragement au planning familial volontaire.

Pour le PS, cette initiative est dangereuse et inhumaine. Tout d'abord, il est intolérable de faire des migrant-e-s les boucs émissaires de problèmes environnementaux dont nous portons aussi la responsabilité. Une cause majeure de ces problèmes ne tient pas à la surpopulation, mais bien la surconsommation des ressources naturelles! C'est à travers des actions telles que la transition énergétique ou l'aménagement du territoire que nous pouvons apporter des

réponses concrètes, et non en nous isolant, surtout que c'est le vieillissement de la population qui se présente à nos portes et pas la surpopulation. Il est temps que nous collaborions au-delà de nos frontières et que, tous ensemble, nous réduisions notre empreinte écologique dans le monde entier. Un autre problème majeur de l'initiative concerne le chamboulement prévu des activités de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Les initiants oublient qu'un taux de natalité élevé n'est pas la cause, mais bien la conséquence de la pauvreté. La Direction du développement et de la coopération (DDC) apporte déjà un soutien efficace dans les pays du Sud en fonction de leurs priorités et de leurs demandes. De plus, il a été démontré que les facteurs, pouvant stabiliser la croissance démographique, se caractérisent essentiellement par une lutte efficace et globale contre la pauvreté. Pour résumer, cette initiative ne résout aucun problème, mais en crée de nouveaux!

Forfaits fiscaux

Actuellement, plus de 5000 riches étrangers résidant et ne «pratiquant» pas d'activité lucrative en Suisse, ne sont pas imposés sur leurs revenus et leur fortune comme le commun des mortels, mais sur la base d'un montant forfaitaire négocié avec les autorités locales. En d'autres termes, ces privilégié-e-s payent beaucoup moins d'impôts que ce qu'ils devraient, alors que les citoyen-ne-s suisses sont imposé-e-s jusqu'au dernier centime.

Pour le PS, ces traitements de faveur sont intolérables et iniques. Les forfaits fiscaux bafouent l'article constitutionnel prévoyant l'égalité de traitement des contribuables proportionnellement à leur capacité financière. Plusieurs cantons (ZH, SH, AR, BS, BL) ont déjà décidé d'agir et se sont débarrassés de l'impôt forfaitaire. Il est donc d'autant plus important d'élargir cette abolition au niveau national, afin de réduire la concurrence fiscale malsaine qui fait rage entre les cantons. L'argument principal des opposants, le seul

qu'ils aient d'ailleurs, se base sur des pertes fiscales désastreuses en cas d'abolition de ces privilèges. L'exemple réel et concret du canton de Zurich vient pourtant parfaitement les contredire. Suite à l'abolition des forfaits fiscaux, la moitié des bénéficiaires de cette pratique sont tout de même restés et ils ont largement compensé les pertes fiscales occasionnées par les départs de l'autre moitié. Il en sera de même au niveau national: outre sa stabilité politique et économique, la vie en Suisse offre de multiples avantages et sa qualité de vie compte parmi les plus élevées au monde. De nombreux bénéficiaires du forfait fiscal accepteront d'être imposés normalement et resteront en Suisse.

Finalement, dans un contexte de tensions fiscales internationales, les Suisses, en acceptant l'initiative, passeraient un message fort à leurs pays voisins, démontrant qu'une solidarité internationale est possible.

Un référendum pour protéger nos Alpes !

Le succès de la protection des Alpes

Comme l'on pouvait s'y attendre, le Parlement fédéral a décidé – durant la session de septembre – de donner son feu vert à la construction d'un 2^e tunnel routier au Gothard, faisant peu de cas de notre Constitution. En effet, depuis 1994 et l'acceptation par le peuple de l'Initiative des Alpes, notre Constitution assure la protection des régions alpines, la limitation du trafic de transit dans cette zone et le transfert du transport de marchandises de la route vers le rail. Même s'il reste beaucoup à faire pour appliquer la volonté populaire, ce vote historique a permis la mise en place d'une politique qui porte ses fruits et la limitation du nombre de poids lourds traversant nos régions alpines. Un nouveau record a ainsi été atteint cette année: 67,5% des marchandises ont franchi les Alpes par le rail! Rappelons que ce chiffre est de 15% en France et de 26% en Autriche. Ce vote a également permis de donner la priorité aux grands projets ferroviaires à travers les Alpes (NLFA). Ainsi, après le tunnel du Lötschberg (en service depuis 2007), le tunnel de base du Gothard sera ouvert en 2016 (et sera le plus long tunnel ferroviaire au monde!) et le tunnel de base du Ceneri devrait être achevé en 2019. Le Tessin sera alors mieux relié que jamais au reste de la Suisse!

Gaspillage et belles promesses

Le sujet du trafic à travers les Alpes est à nouveau d'actualité, puisque le tunnel routier du Gothard doit être assaini d'ici 2025 pour des raisons de sécurité. L'occasion est trop belle pour le lobby routier, qui tente aujourd'hui de remettre en question 20 ans de politique de protection des Alpes. La décision de construire un 2^e tube routier affaiblirait fortement tous les investissements effectués en faveur de grands projets ferroviaires. De l'argent jeté par les fenêtres! Et de l'argent qui viendra d'ailleurs à manquer pour d'autres projets bien plus ur-

« Le percement d'un 2^e tunnel routier est un véritable appel d'air pour les camions de l'Europe traversant notre pays. »

gents, notamment dans les agglomérations. La solution du 2^e tube coûtera en effet 3 milliards de plus qu'un assainissement simple. De plus, ce choix coupera totalement le Tessin du reste de la Suisse pendant 140 jours, sans offre de substitution!

Les partisans du 2^e tube osent affirmer qu'une seule voie sera utilisée par tunnel, afin de ne pas augmenter la capacité. On imagine bien les autorités interdire l'utilisation des quatre voies lors des prochains bouchons au Gothard! Personne ne peut croire de telles

promesses! En réalité, le percement d'un 2^e tunnel routier est un véritable appel d'air pour les camions de l'Europe traversant notre pays. Cela engendrera une forte augmentation du nombre de poids lourds sur nos routes. Avec les conséquences que l'on connaît sur le fragile écosystème des Alpes et sur la santé des habitants de ces régions de montagne.

Le peuple comme dernier rempart

Un large comité, composé notamment de l'Initiative des Alpes, du PS, de l'ATE, du SEV ou encore des Verts, a donc lancé le référendum. Le peuple tranchera. Il a jusqu'à présent toujours refusé ce projet de 2^e tube routier, y compris dans les régions les plus directement concernées que sont le Tessin et Uri (dont la population a déjà rejeté à cinq reprises cette construction!). Malgré la puissance du lobby routier, il ne serait pas étonnant que ce soit encore une fois la population qui rappelle aux élites politiques son attachement à la protection de nos Alpes.

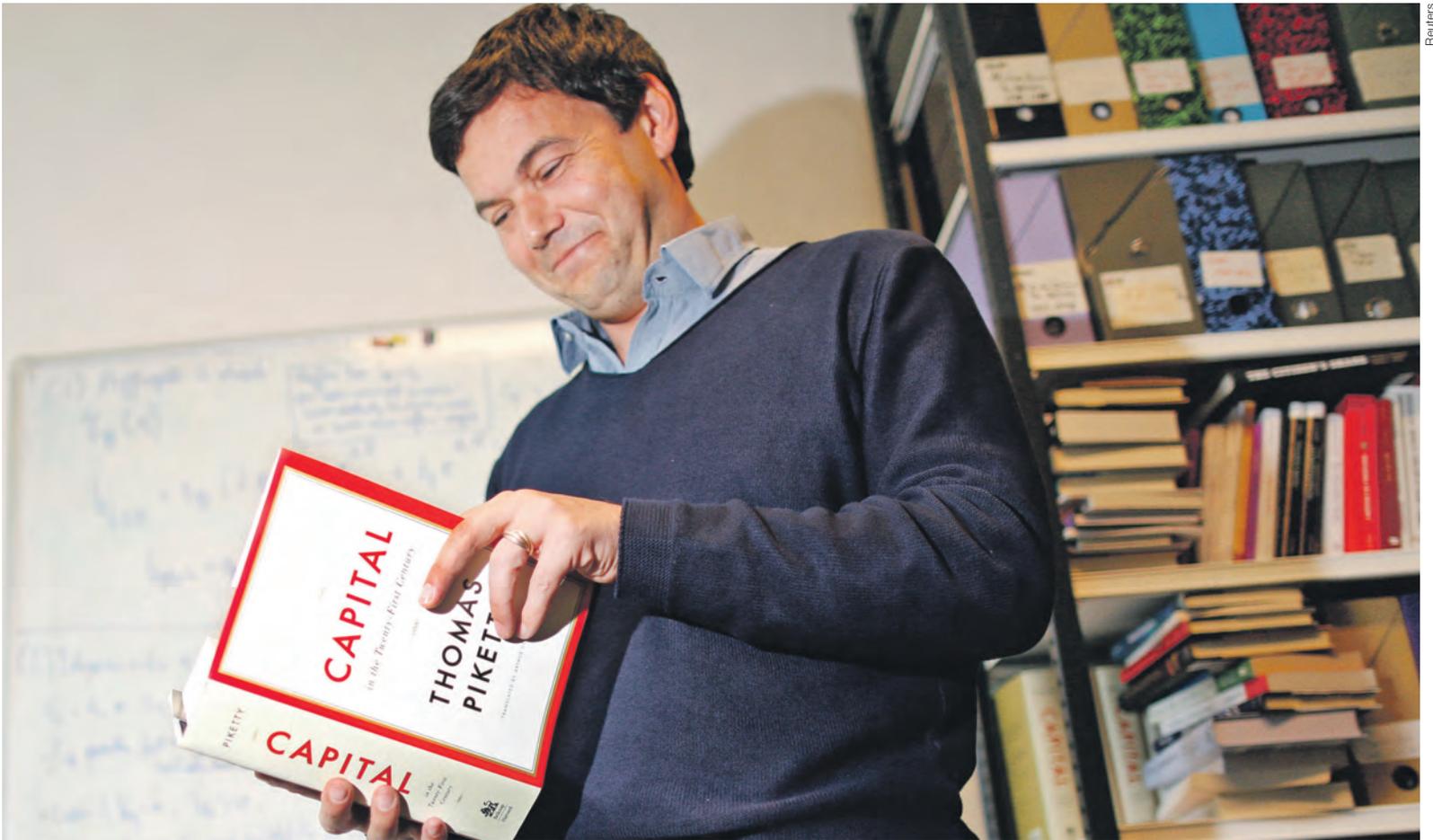
Signez et faites signer le référendum contre le 2^e tube routier au Gothard!
www.2tube-non.ch

Mathias Reynard

Conseiller national (VS)

Membre du comité de l'Initiative des Alpes





Reuters

CONCENTRATION DES RICHESSES

La lecture de Piketty est incontournable!

Avec l'ouvrage de Piketty, on trouve une approche historique et empirique de la question de la répartition des richesses dans le contexte économique passé et actuel. Avec un soin remarquable, il a réuni le plus possible de sources chiffrées ou qualitatives. Qu'il me soit permis ici d'exposer de manière forcément simplifiée quelques-uns de ses constats et des conclusions politiques que j'en tire, sans prétendre rendre compte d'un ouvrage de 950 pages, par ailleurs rédigé de manière à être compréhensible par des non-spécialistes.

L'influence des patrimoines hérités sur l'inégalité dépend fondamentalement de la croissance

Sur la base des séries historiques, Piketty montre qu'en situation de forte croissance, les inégalités patrimoniales venant du passé

présentent peu sur la répartition des richesses présentes. Dans ces phases, les nombreux jeunes n'héritent globalement que d'un stock de capital très modeste comparé aux richesses qu'ils produiront et accumuleront dans leur vie.

Mais inversement, dans une économie en stagnation, une faible croissance de l'écono-

« La concentration excessive du capital va poser d'énormes problèmes aux différents pays. »

mie va donner davantage d'importance relative au stock de capital hérité du passé. Dans les revenus de la population, le poids du rendement du capital (généralement très inégalitaire) s'accroît alors par un simple effet mathématique. Dès que le rendement du capital est supérieur à la croissance nominale, le poids de ce dernier s'accroît par rapport à l'économie.

Cela accentue les inégalités, dans une mesure qui dépend du degré d'inégalité de la propriété du capital.

La faible croissance est la règle, pas l'exception

Piketty montre qu'historiquement, les révolutions industrielles constituent une phase très atypique de l'histoire de l'humanité, en cumulant trois facteurs qui se sont conditionnés mutuellement pour booster la croissance : les découvertes des nouvelles énergies et ressources naturelles, les progrès technologiques et la croissance démographique très forte.

L'Europe occidentale, en stagnation démographique, est probablement entrée durablement dans une phase de faible croissance. Une économie qui a (re-) constitué son stock de capital et rejoint la « frontière technologique mondiale » n'a en effet plus beaucoup de possibilités de croissance. Seul le progrès technologique et éducatif permet de produire

plus chaque année, et encore, cet effet pourrait être contrebalancé par l'épuisement des ressources naturelles.

Dans la situation actuelle, il est donc peu probable que la croissance réelle puisse à l'avenir durablement dépasser 0,5 ou 1 % dans les pays développés. Les piailllements en faveur de la croissance par les dépenses publiques ou par les bienfaits prétendus de la libéralisation (selon leurs émetteurs) n'y changeront rien.

Accessoirement, ce constat rend dérisoire le débat sur la croissance zéro, puisque nous y sommes quasiment. Cette observation donne également un argument supplémentaire pour augmenter l'efficacité dans l'usage des ressources naturelles.

Les inégalités sont reparties à la hausse

Comme à la Belle Époque (avant 1914), le stock de capital a désormais atteint

en Europe 6 à 7 fois la production annuelle de richesse. Il s'est donc remis des cataclysmes de la première moitié du XX^e siècle.

La bonne nouvelle, c'est que l'Europe est moins inégalitaire qu'alors: vers 1910, le pourcentage le plus riche de la population possédait 65 % du capital, alors qu'il n'en possède « plus que » 35 % aujourd'hui.

La mauvaise nouvelle, c'est que l'évolution de la concentration du capital suit une courbe en U: après avoir atteint un plancher pourcent, le plus riche ne possédait « que » 30 % du capital en 1970, les inégalités sont clairement reparties à la hausse pour atteindre les 35 % actuels. À la base du phénomène de reconcentration, Piketty identifie le poids croissant du stock de capital, désormais reconstitué. À ce jeu, les détenteurs de gros patrimoines sont doublement avantagés: d'une part, sur la longueur, ils atteignent des rendements nettement supérieurs à ceux des petits patrimoines. D'autre part, ils épargnent une patrie du rendement, faute de parvenir à le dépenser. L'érosion des politiques fiscales sur le revenu, les successions et la fortune dans le sillage néolibéral a accéléré ces effets au lieu de les freiner.

BIOGRAPHIE

Thomas Piketty est un économiste français né le 7 mai 1971 à Clichy. Directeur d'études à l'EHESS et professeur à l'École d'économie de Paris, il est spécialiste de l'étude des inégalités économiques, en particulier dans une perspective historique et comparative. Il a reçu en 2002 le Prix du meilleur jeune économiste de France et en 2013 le Prix Yrjö Jahnsson. Il est proche du Parti socialiste français.

Quelles conséquences politiques ?

Politiquement, Piketty m'amène à un premier constat. Longtemps, la forte croissance a permis d'éviter le débat sur la répartition des richesses. La croissance était une panacée politique pour résoudre les problèmes de répartition, de budget et de chômage. Même l'apologie idiote des inégalités, soi-disant méritocratiques, avait sa place. La conjonction d'une faible croissance et du poids accru des revenus du capital vont désormais obliger la politique à affronter la question des inégalités et de leur caractère supportable ou non.

Piketty estime que la concentration exces-

« Piketty propose comme principal remède un impôt progressif sur la fortune, coordonné à l'échelle européen, puis mondial. »

sive du capital va poser d'énormes problèmes aux différents pays, d'autant que les rapports internationaux sont en pleine évolution. En l'absence de mesures fiscales de rééquilibrage, on peut s'attendre à ce que de nombreux États prennent des mesures coercitives, tels le contrôle des capitaux ou les replis protectionnistes. Si l'approche coercitive peut plaire à l'opinion publique et éventuellement avoir un effet sur la dimension internationale, elle n'aura guère d'effet correctif à l'intérieur des États et conduira plutôt à un appauvrissement généralisé.

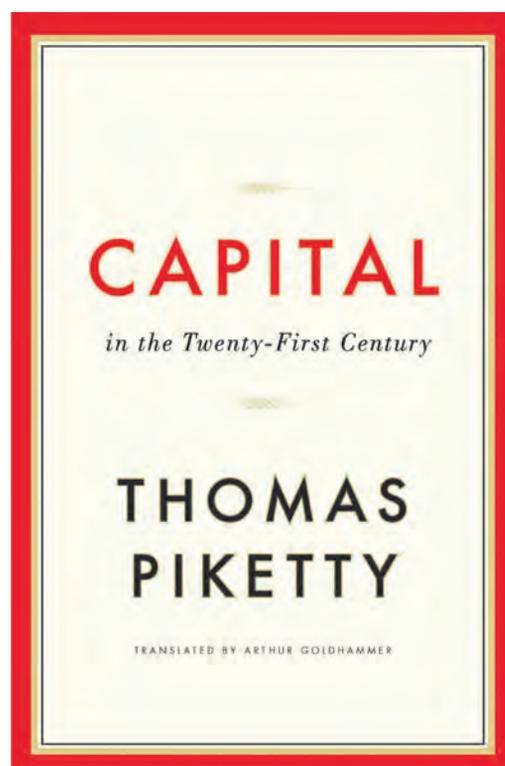
Plutôt que des mesures protectionnistes, Piketty propose comme principal remède un impôt progressif sur la fortune, coordonné à l'échelle européen, puis mondial. Cet impôt, qui pourrait culminer à 2 % pour les très grandes fortunes, taxerait tous les éléments du patrimoine à leur valeur de marché, après déduction des dettes. Il constitue un puissant frein à la concentration tout en maintenant l'incitation à utiliser le capital là où il amène le meilleur rendement. Les patrimoines dynamiques continueraient à s'accroître, mais plus lentement, alors que les fortunes placées de manière conservatrice pour assurer une rente s'éroderaient tendanciellement. Si le taux marginal maximum de 2 % peut sembler élevé en comparaison des taux d'intérêt, Piketty observe que les grandes fortunes sont placées de manière à rapporter nettement plus, en particulier grâce aux actions (typiquement 4 à 6 %). Il observe qu'un tel impôt est plus simple et plus robuste qu'un impôt sur le rendement de la fortune, et qu'il tient naturellement compte des plus-values et moins-values. Un tel impôt « complet » est préférable aux taxes immobilières prélevées dans de nombreux pays, qui constituent de facto une taxe dégressive sur la fortune, dans la mesure où l'immobilier est ty-

piquement un placement de petits et moyens patrimoines. De manière amusante, Piketty cite en exemple les impôts cantonaux suisses sur la fortune, tout en regrettant que leur assiette souffre de quelques exceptions à la pleine prise en compte de la valeur de marché.

Mais l'on s'en doute, lorsqu'il parle de la Suisse, c'est aussi pour fustiger son manque de coopération en matière fiscale: la possibilité pratique de cacher la fortune ou ses rendements, surtout pour les patrimoines moyens et grands, demeure le principal problème pour la lutte contre la concentration excessive de richesse. Piketty salue les efforts internationaux actuellement en cours pour y remédier, tout en soulignant les insuffisances pratiques des dispositifs envisagés. Au passage, il souligne que les USA, avec leur loi FATCA, poursuivent cet objectif de la manière la plus conséquente.

Résumé du livre de Thomas Piketty Le capital au 21^e siècle, par le conseiller national vaudois Roger Nordmann

Pour la Suisse, voir l'article de Jean-Pierre Ghelfi dans: www.domainepublic.ch/articles/26113



Roger Nordmann
conseiller national (VD)



« Il faudra vivre avec le français comme langue présidentielle. »

L'année 2015 – année des élections fédérales – se présente de bon augure pour le Parti socialiste. Ce 24 novembre, Stéphane Rossini et Claude Hêche seront respectivement élus à la présidence du Conseil national et du Conseil des Etats. Petite cerise sur le gâteau, Simonetta Sommaruga accédera de son côté à la présidence de la Confédération. Pour marquer cet événement exceptionnel, c'est avec plaisir que **socialistes.ch** vous invite à l'entretien qui s'est déroulé avec les futurs présidents des deux Chambres fédérales. Une interview de Simonetta Sommaruga sera également organisée au début de l'année prochaine.

En 2015, trois socialistes occuperont les postes-clés de la Confédération: les présidences du Conseil national, du Conseil des Etats et de la Confédération. En quoi cette accession simultanée permettra de renforcer nos idées ?

Il y a d'abord une évidente visibilité. Les nombreuses sollicitations et prises de parole sont une tribune. Elles seront l'occasion de réaffirmer nos sensibilités et de promouvoir nos valeurs, plus particulièrement le rôle de l'Etat, la cohésion sociale et l'ouverture. J'y vois ensuite une reconnaissance et une crédibilité des élus socialistes. L'intérêt général et le bien commun sont au cœur de nos préoccupations. Nous les servirons une année durant.

Le président de chacune des chambres sera romand pour une année. Ce phénomène, très rare, permettra-t-il d'améliorer la présence et l'attention portée à la minorité latine sous la coupole ?

Oui! Il faudra vivre avec le français comme langue présidentielle. A l'heure où le risque de lézarder le lien confédéral par le mépris des langues minoritaires est une réalité, nous donnerons à la Suisse romande et latine une place prépondérante.

Quels sont selon toi les grands enjeux politiques de l'année 2015 ?

La cohésion nationale, notamment à travers l'intensité et la qualité de nos politiques publiques, dont sociales et fiscales, sera un enjeu majeur des élections fédérales. Nos relations à l'Union européenne seront essentielles, tant pour notre prospérité que notre positionnement international. Enfin, les élections devront rappeler que le respect, la tolérance et l'ouverture à l'autre constituent l'essence de la démocratie.



Quelles seront tes priorités en tant que président du Conseil national ?

Porter et débattre des trois enjeux mentionnés ci-avant, partout où la parole me sera donnée. Il faut réaffirmer que notre prospérité dépend de notre capacité à développer les politiques de solidarité et que la démocratie est d'abord question d'intelligence et non de populismes exacerbés. Comme Valaisan, les 200 ans de l'adhésion du Valais à la Confédération seront l'occasion d'évoquer le lien confédéral.

En tant que président de la chambre du peuple, comment se présente ton agenda et quelles seront tes priorités choisies pour les nombreuses sollicitations qui te parviendront ?

Mon agenda se construit en fonction de la possibilité qui m'est donnée de m'exprimer et de porter un message. La figuration sans prise de parole n'y aura donc que peu de place!

Comment parviendras-tu, en cette année présidentielle, à concilier toutes ces activités avec ta vie familiale ?

N'ayant conservé qu'un 15% d'activité professionnelle, cette année sera consacré quasi intégralement à la politique et la présidence. Elle ne devrait donc pas être pire que les 15 dernières!

La présidence du Conseil national est une fonction qu'il est difficile de « viser », tant les tournus entre partis ou entre régions rendent son accession aléatoire. Que ressens-tu à l'approche de cette élection ?

Un sentiment de fierté, pour mon parti, car un socialiste valaisan à cette fonction, ce n'est pas anodin, en particulier pour mon canton qui souffre d'un évident déficit d'image. J'éprouve également un sentiment de reconnaissance pour mon parcours parlementaire, qui se terminera avec cette présidence, après 16 ans à Berne et 6 ans à Sion.

CV EXPRESS

Stéphane Rossini est né le 9 août 1963 à Sion. De 1993 à 1999, il siège au Grand Conseil du canton du Valais. En 1999, il est élu au Conseil national, fonction qu'il occupe encore actuellement. Il fut vice-président du Parti socialiste suisse de 2008 à 2012.

« La jeunesse sera également au centre de mon activité. »

En 2015, trois socialistes occuperont les postes-clés de la Confédération: les présidences du Conseil national, du Conseil des Etats et de la Confédération. En quoi cette accession simultanée permettra de renforcer nos idées ?

Cette conjonction de présidence prouve – si besoin était – que les socialistes participent activement aux destinées de notre pays. J'y vois également un facteur de renforcement de notre crédibilité, ce qui est important si l'on veut promouvoir avec succès nos valeurs.

Le président de chacune des chambres sera romand pour une année. Ce phénomène, très rare, permettra-t-il d'améliorer la présence et l'attention portée à la minorité latine sous la coupole ?

C'est en effet un bon coup de projecteur, une manière de montrer à ceux qui en doutaient que la Suisse romande existe et qu'elle peut représenter notre pays dans son ensemble. C'est aussi l'occasion de casser quelques préjugés en marquant l'attachement au plurilinguisme de notre pays. La Suisse, c'est d'abord un projet de vie ensemble. Pour qu'elle existe, chacun de ses habitants doit être reconnu dans sa diversité.

Quels sont selon toi les grands enjeux politiques de l'année 2015 ?

Les grands dossiers tourneront autour du même défi : notre capacité à « vivre ensemble » entre Suisses et avec les autres citoyens du monde. Au niveau national, je pense à l'aménagement de conditions cadres permettant d'assurer un maximum de bien-être à notre population, un service public fort et des prestations de base dans tout le pays. Au niveau international, il faut éviter l'isolement de notre pays en renforçant nos relations avec nos voisins et le rôle de la Suisse dans le monde.

Quelles seront tes priorités en tant que président du Conseil des Etats ?

Je souhaite en priorité faire honneur à la fonction en menant les débats de manière constructive et en représentant au mieux les intérêts de notre pays. La jeunesse sera également au centre de mon activité. Enfin, je tenterai de donner un rayonnement particulier à mon canton et à ses nombreux atouts, notamment économiques et culturels.

En tant que président de la chambre haute, comment se présente ton agenda et quelles seront tes



priorités choisies pour les nombreuses sollicitations qui te parviendront ?

C'est, je dois dire, assez impressionnant de voir à quelle vitesse cet agenda se remplit. Il faudra bien sûr faire des choix et fixer des priorités. Je ferai de mon mieux pour être présent dans la plupart des régions du pays où je serai invité. Un accent sera porté sur nos relations avec les pays et les régions voisines.

Comment parviendras-tu, en cette année présidentielle, à concilier toutes ces activités avec ta vie familiale ?

Mon engagement en politique date de plusieurs années maintenant. De ce fait, j'ai une certaine expérience dans la gestion de mon agenda, même si cette dernière demeure toujours un exercice d'équilibre. Si je vais m'engager à fond dans mon mandat, je compte bien garder du temps pour mes petits-enfants, mes enfants et ma compagne, c'est pour moi indispensable. Enfin, je profiterai du temps restant pour pratiquer du sport et participer à des manifestations sportives et populaires.

La présidence du Conseil des Etats est une fonction qu'il est difficile de « viser », tant les tournus entre partis ou entre régions rendent son accession aléatoire. Que ressens-tu à l'approche de cette élection ?

J'éprouve une certaine fierté à projeter ma région et sa population sur le devant de la scène à travers l'accession à cette présidence. Pour la République et Canton du Jura, c'est une première historique. Cela dit, je garde les pieds sur terre et considère avant tout cette fonction comme une responsabilité à assumer au service de mon pays.

Propos recueillis par **Gaël Bourgeois** et **Yves Chatton**

CV EXPRESS

Né le 20 décembre 1952 à Porrentruy, **Claude Hêche** est technicien en génie civil. Il a siégé au Gouvernement jurassien de 1995 à 2006 au département de la santé, des affaires sociales et de la police. En 2007, il est élu au Conseil des Etats et gardera cette fonction lors des élections de 2011.

Quelle collaboration militaire entre la Suisse et Israël ?

En septembre dernier, un article du « Matin Dimanche » révélait qu'une quarantaine d'entreprises suisses prévoyaient de participer à la construction et au développement des versions ultérieures du drone Hermes 900 d'Elbit Systems, une entreprise israélienne spécialisée dans le domaine de la défense. Cette entreprise est au centre de protestations internationales. De nombreux experts des Droits humains dénoncent régulièrement les implications d'Elbit Systems dans des violations du droit international dans les territoires palestiniens occupés.

Depuis près de 40 ans, l'interdiction faite aux entreprises suisses de vendre du « matériel de guerre » à l'armée ou au gouvernement israéliens a été prononcée. Or, on voit mal par quelles contorsions on pourrait décider que des éléments de technologie de pointe, développés en Suisse et destinés à des futurs drones en Israël, ne constituent pas du matériel de guerre.

La Suisse et Israël entretiennent de relations étroites dans le domaine militaire et d'armement: visites régulières de délégations de haut rang des armées suisse et israélienne, visites officielles en Israël du conseiller fédéral en charge de la défense en octobre 2010 et du chef d'État-major de l'armée suisse en novembre 2011. Résultat: le 2 février 2012, la Suisse et Israël ont conclu un accord sur la protection des informations classifiées, qui règle les modalités des contenus des accords dans les domaines militaire et de la défense. Cet accord, il va sans dire, a été classé confidentiel et top secret. En quoi ces échanges d'informations consistent-

ils ? La plus grande opacité règne malheureusement sur cette question.

Il paraît indispensable d'obtenir des réponses claires sur la nature et l'importance de la collaboration militaire renforcée entre la Suisse et Israël. Au nom du Groupe socialiste, j'ai ainsi interpellé le Conseil fédéral :

■ sur les traités que la Suisse a conclus avec Israël au niveau de la coopération militaire, de l'industrie d'armement et des services de renseignements.

« La Suisse doit apporter sa part à la prévention des conflits et à la promotion de la paix au Proche-Orient. »

■ sur le traitement d'informations relatives aux affaires militaires, à l'industrie d'armement et aux services de renseignements et sur l'échange d'informations classifiées avec Israël.

■ sur l'acquisition (future) de matériel d'armement et d'autre matériel utilisable à des fins militaires et sur leurs coûts.

■ sur les objectifs et les résultats des voyages en Israël de personnes mandatées par le DDPS ou par l'armée suisse.

Les positions de la Suisse doivent se fonder sur le respect du droit, le respect des Droits humains et, en particulier, sur le respect du droit international humanitaire et des Conventions de Genève de 1949, dont un objectif est la protection des populations civiles sous occupation militaire d'une force ennemie. La Suisse doit apporter sa part à la prévention des conflits et à la promotion de la paix au Proche-Orient. Nous devons, plus que jamais, au Proche-Orient ou ailleurs, faire valoir notre neutralité active, sans perte de sens. La Suisse doit se battre pour des frontières sûres pour Israël, pour la création d'un véritable Etat pour la Palestine, et non contribuer à mettre des armes dans les rouages de la Paix.

Manuel Tornare
conseiller national (GE)



Le drone «Hermes 900» de la société Elbit Systems



SOS Femmes – Genève

SOS Femmes, association sans but lucratif située à Genève, offre un accueil et un accompagnement social et d'insertion professionnelle à des femmes en difficulté. Sa mission première est d'accompagner les femmes ayant exercé ou exerçant le travail du sexe et qui souhaitent se réorienter professionnellement. Depuis 1984, toute femme vivant une exclusion sur le plan social et/ou professionnel est également reçue à SOS Femmes.

Au fil de ses 74 ans d'existence, l'association SOS Femmes a évolué: d'un foyer d'accueil réservé aux femmes prostituées, elle assure aujourd'hui sa mission par le biais de trois secteurs d'activité:

- Un secteur d'accompagnement social: les assistantes sociales offrent des entretiens individuels. Le travail réalisé avec la personne vise à mettre de l'ordre dans sa situation administrative, à construire un projet social ou professionnel et à effectuer des recherches de financements pour suivre des cours et des formations (cours de langue, formations courtes, apprentissages).

- Un secteur de travail: la boutique «Les Fringantes», qui propose une formation de base aux femmes stagiaires et favorise l'acquisition de compétences pro-

fessionnelles variées dans le domaine de la vente: relation clientèle, tenue de la caisse, gestion du stock. Commercialement, la boutique est un dépôt-vente d'habits féminins de seconde main; les articles proposés à la vente sont en parfait état, de saison et à la mode.



Réinsertion sociale & professionnelle

- Un dernier secteur d'emplois d'insertion: l'entreprise sociale «Label Bobine» propose des emplois rémunérés (emplois de solidarité), une formation pratique dans le domaine de la couture, un appui à la formation dans ou hors du champ de la couture (validation des acquis, cours de langues, formations courtes), ainsi qu'un soutien à la recherche d'emploi sur le marché économique. Commercialement, «Label Bobine» produit de l'up-cycling, soit l'utilisation de supports publicitaires (bâches, oriflammes) pour créer

des objets «corporate» (servant à l'image de l'entreprise cliente) et des séries de vêtements de créateurs locaux.

L'association vit grâce à une aide financière de l'État de Genève, au Fonds chômage de la Ville de Genève, à différents fonds privés, aux cotisations des membres et aux chiffres d'affaires des «Fringantes» et de «Label Bobine». Si ces actions vous intéressent, n'hésitez plus, devenez membres!

Lydia Schneider Hausser
Coordinatrice

SOS Femmes,
Rue de la Madeleine 10
1204 Genève
CCP 12-10290-6
www.sosfemmes.ch
sosfemmes@sosfemmes.ch

Chaque numéro de Socialistes.ch présentera une nouvelle rubrique, mettant en avant une association ou une fondation œuvrant dans un domaine d'activité cher au Parti socialiste. N'hésitez pas à soutenir ces associations, dont les valeurs de solidarité, de social ou encore d'entraide sont essentielles à la cohésion.

LE RÉSULTAT



AECIO NEVES
48.36 %
Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB, centre droit)



DILMA ROUSSEFF
51.64 %
Parti des travailleurs (PT, gauche)

Dilma Rousseff est la première présidente de la République fédérative du Brésil. Elle a été élue en octobre 2010, pour succéder au très populaire Luiz Lula da Silva, du même parti. Élu avec plus de 56% des suffrages lors de son accession à la présidence du pays, l'élection de 2014 fut beaucoup plus serrée, notamment en raison du ralliement de la candidate du PS brésilien, Marina Silva, arrivée en troisième position à l'issue du 1^{er} tour de scrutin.

LA STATISTIQUE

90%

Près d'un ménage sur 10 a de la peine à boucler les fins de mois, alors que la Suisse n'a jamais été aussi riche qu'aujourd'hui. Ce sont les conclusions d'une étude publiée par l'Union syndicale suisse (USS) le 21 octobre dernier. Ces vingt dernières années, les gros salaires, les actionnaires et les employeurs se sont réservés une part toujours plus grande d'une prospérité en hausse. Nombre de personnes actives sont en revanche pratiquement restées les mains vides,



SPINAS CIVIL VOICES

SANTÉ!

En Afrique, une personne sur trois
doit boire de l'eau sale.

Agir maintenant: www.helvetas.ch



Avec le soutien de



HELNETAS

Agir pour un monde meilleur